



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/576/Add.1
29 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

Quarante-troisième session
Point 31 de l'ordre du jour

ZONE DE PAIX ET DE COOPERATION DE L'ATLANTIQUE SUD

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	2
BULGARIE	2

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

BULGARIE

[Original : russe]

[5 septembre 1988]

1. Etant par principe favorable aux mesures régionales de renforcement de la confiance et de la sécurité et de désarmement, ainsi qu'à la création de zones exemptes d'armes nucléaires et de zones de paix et de coopération dans toutes les régions du monde, la République populaire de Bulgarie salue et appuie la proposition faite par le Brésil de proclamer l'Atlantique Sud zone de paix et de coopération.
2. A la veille du troisième millénaire, le monde est arrivé à un seuil que l'on ne saurait franchir sans risque pour toute vie sur la Terre. C'est pourquoi la majorité écrasante de l'humanité salue le processus de désarmement nucléaire amorcé par l'Union soviétique et les Etats-Unis.
3. La conclusion du Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire et à portée plus courte est sans précédent dans l'histoire du monde. Si un accord est conclu sur la réduction de 50 % des armes stratégiques offensives à condition que le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, tel qu'il a été signé en 1972, soit strictement respecté et qu'il ne soit pas dénoncé pendant la période convenue, la voie sera véritablement ouverte à l'élimination de tous les systèmes de destruction massive. Les perspectives sont actuellement excellentes pour le renforcement de la paix et du bon voisinage dans le monde entier. Certes, il reste encore beaucoup à faire pour transformer ces premiers pas en processus ininterrompu, qui ne cesse de croître et de s'approfondir.
4. La proposition de déclarer l'Atlantique Sud zone de paix et de coopération constitue un pas important dans la direction d'une réduction des tensions et du renforcement de la paix et de la stabilité dans la région. Dans le même temps, cette proposition est dirigée contre les efforts qui visent à faire entrer l'Atlantique Sud dans la sphère d'activité des alliances militaires. On ne saurait dissocier la mise en oeuvre de cette proposition du règlement des situations de conflit et de tension dans la région, en particulier l'élimination du régime de l'apartheid en Afrique du Sud et l'octroi de l'indépendance à la Namibie.
5. La Bulgarie appuie la politique extérieure constructive menée dans les négociations quadripartites par le Gouvernement MPLA de l'Angola, car elle tient compte des intérêts vitaux du peuple angolais et constitue une contribution majeure à la solution des problèmes de l'Afrique australe.
6. Pour la Bulgarie, cette initiative est avant tout une manifestation de l'aspiration des pays de la région à vivre dans un monde plus sûr, où les Etats pourraient consacrer leurs efforts au développement économique et social. L'Atlantique Sud est une région importante de communications maritimes, de voies commerciales et de coopération internationale multilatérale. La majorité des Etats de la région contribuent de manière substantielle à la réalisation des idéaux de paix et de sécurité et au développement de la compréhension entre les peuples.

/...

7. La Bulgarie pense également que la limitation et la réduction des armements navals est l'une des grandes tâches de notre époque, que l'on peut aborder en prenant certaines mesures de confiance et de compréhension mutuelle dans les relations internationales.

8. Le problème du maintien de la sécurité internationale en mer fait partie intégrante du problème général du maintien de la paix. A notre époque, la mer est, pour les Etats, un important domaine d'activité. Son utilisation à des fins militaires ne peut qu'engendrer la tension dans diverses régions du monde, troubler la coopération internationale et constituer une menace pour la paix.

9. Les mesures tendant à renforcer la confiance et maintenir la sécurité de la navigation revêtent une signification particulière à cet égard.

10. La Bulgarie s'emploie systématiquement à réduire les tensions internationales et à faire progresser le processus de détente, y compris en mer.

11. La proposition de déclarer l'Atlantique Sud zone de paix et de coopération est une nouvelle preuve des progrès, sur la scène internationale, de la nouvelle pensée politique, tenant compte des réalités d'aujourd'hui. Cette initiative témoigne de l'aspiration des Etats de cette vaste région à édifier leur sécurité sur la base de la coopération, de manière à assurer leur propre sécurité, celle de la région et du monde entier, par des garanties multilatérales. La Bulgarie partage cette conception de la solution des problèmes de sécurité. La preuve en est dans les propositions formulées par les Etats parties au Traité de Varsovie en matière de renforcement de la paix et de réduction radicale des armements, et en premier lieu la proposition concernant la mise en place d'un système général de paix et de sécurité internationales. Il s'agit essentiellement de passer des méthodes militaires à des méthodes politiques, supposant une coopération et une collaboration des plus larges dans divers domaines entre tous les membres de la communauté internationale, pour la solution des problèmes liés au maintien de la sécurité. Naturellement, ceci implique une relation étroite entre les aspects régionaux et mondiaux du maintien de la paix et de la sécurité. La Bulgarie appuie aussi activement et de manière constructive le renforcement de la coopération multilatérale et de la sécurité dans les Balkans, en Europe et dans le monde entier.

12. La création d'une zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud pourrait constituer un pas important vers la création d'un système de sécurité générale et égale pour tous les Etats, englobant toutes les régions de notre planète et portant sur tous les domaines des relations internationales contemporaines. Les Etats de cette vaste région et les autres pourraient y puiser un élan nouveau. La mise en pratique de cette idée pourrait constituer une garantie contre l'apparition de foyers de tension dans la région et permettrait de réserver l'Atlantique Sud à des fins servant la cause de la paix et de la coopération.
